

Séminaire INTERFACES

ARCHITECTURE ET URBANISME LES CERTIFICATIONS VERTES mythes et réalités

Le 26 avril 2019 – 9 h à 17 h

cocktail de réseautage à 17 h

Salle 1150, Faculté de l'aménagement
Université de Montréal

Une activité de la **Chaire Fayolle–Magil Construction**
en architecture, bâtiment et durabilité

Organisé par :

Gonzalo Lizarralde

Claude Paquin

Jean-Paul Boudreau

Anne-Marie Petter

Daniel Pearl

Benjamin Herazo

Ricardo Leoto

Titulaire de la Chaire Fayolle-Magil Construction

Éditeur de la revue FORMES, B. Urb.

Membre de la Chaire Fayolle-Magil Construction, architecte OAQ
Coordonnatrice d'activités de la Chaire Fayolle-Magil Construction

Membre de la Chaire Fayolle-Magil Construction, architecte OAQ

Membre de la Chaire Fayolle-Magil Construction

Étudiant affilié à la Chaire Fayolle-Magil Construction

Les certifications vertes (LEED, BREAM, Passive house, Net-zéro, Well, Zéro Carbone et autres) sont de plus en plus des outils incontournables des pratiques de l'architecture et de l'urbanisme au Québec et au Canada. Or leur adoption suscite des débats importants parmi les chercheurs et praticiens. Certains voient dans les certifications un objectif en soi. Ils considèrent que les certifications sont actuellement notre meilleur moyen pour atteindre les objectifs de réduction des gaz à effet de serre (GES) ainsi que de protection de l'environnement. La promotion des certifications vertes est donc l'outil privilégié pour améliorer la performance du cadre bâti. Ces défenseurs considèrent souvent que des certifications de plus en plus exigeantes doivent être encouragées (voire imposées) par les politiques publiques afin d'atteindre des objectifs mesurables.

D'autres environnementalistes, chercheurs et praticiens sont moins convaincus. Ils attribuent, à divers degrés, plusieurs problématiques aux certifications vertes : elles dépendent de trop de standardisation ; elles sont trop focalisées sur certains aspects de la performance du cadre bâti ; elles reposent sur une (sur)simplification des systèmes constructifs ; et elles sont souvent mal adaptées aux conditions locales. En effet, alors que chaque contexte est unique, la conjugaison des standards devient de plus en plus difficile. Pour ces raisons, et sans s'y limiter, les certifications vertes dévient de plus en plus les réelles bonnes pratiques environnementales.

Cependant, plusieurs de ces chercheurs et praticiens soutiennent souvent que les certifications sont un « mal nécessaire ». Dans cette perspective, les certifications émergent comme un outil incomplet

et imparfait — mais nécessaire — pour la sensibilisation des professionnels, décideurs, entrepreneurs et citoyens face aux incontournables considérations environnementales. Elles sont, en quelque sorte, une « étape à franchir » dans un long processus de sensibilisation à une relation plus harmonieuse entre le cadre bâti, la société et l'environnement naturel. Vues sous cet angle, elles n'auraient plus leur raison d'être une fois les acteurs de l'aménagement rendus à une étape plus « avancée » dans le respect de l'environnement.

Mais les certifications vertes ont aussi des détracteurs plus radicaux. De nombreux penseurs et environnementalistes considèrent aujourd'hui que les certifications constituent un (autre) outil de manipulation des grandes associations et des élites économiques. Pour eux, les certifications ne font que reproduire les modèles de (sur)consommation existants, tout en permettant aux responsables et instigateurs de projets de se faire bonne conscience, « redorant leur blason » en « faisant semblant » de protéger l'environnement. Pour ces détracteurs, les certifications exacerbent parfois les problèmes environnementaux actuels, notamment car elles reposent sur une grande confiance envers la technologie. Pour plusieurs, ce n'est pas l'adoption de certifications, mais la décroissance économique qui peut véritablement offrir une réponse à nos plus urgents problèmes environnementaux. Pour eux, les professionnels doivent résister à la manipulation exercée par les associations qui font la promotion des certifications vertes.

Quoi qu'il en soit, les certifications vertes sont aujourd'hui des outils de légitimation de la prise de décision. Elles sont indispensables pour le secteur de l'aménagement afin de se doter d'une image de responsabilité environnementale et constituent une sous-industrie ayant une offre et une demande de plus en plus établie. Les certifications se succèdent dans le temps au cours de cycles motivés par les solutions « du moment » (ISO, LEED, Passive house, Net Zéro et d'autres pour l'avenir?). De plus, elles se heurtent à plusieurs défis de mise en œuvre, tels que le manque d'information et de connaissances sur la performance des systèmes, de longues et laborieuses procédures, des coûts additionnels et le manque d'appui à l'innovation.

Dans ce séminaire INTERFACES, nous invitons chercheurs et praticiens de très haut niveau à débattre sur les avantages et les inconvénients des certifications vertes. Nous explorerons les principaux points de vue sur celles-ci et examinerons leur avenir.

Bienvenu(e)s au débat sur les mythes et réalités des certifications vertes !

Dans ce séminaire nous visons à répondre aux questions suivantes :

- **Quelle est la valeur des certifications vertes aujourd'hui ?**
- **Quelle est la combinaison appropriée de standards requise selon le contexte spécifique de chaque projet ?**
- **Les institutions publiques doivent-elles continuer à inciter l'adoption des certifications vertes et pourquoi ?**
- **Quel est l'avenir des certifications actuelles, telles que LEED, BREAM, Passive House, Well, Zéro-Carbone et Net Zéro ?**
- **Quels sont les principaux facilitateurs et les principales barrières à l'obtention des certifications vertes ?**

Compétences pratiques à développer

- Une meilleure compréhension des avantages et inconvénients des certifications vertes.
- Un savoir-faire axé sur le jugement dans la prise de décisions concernant les certifications vertes.
- Une meilleure compréhension des limites dans la mise en œuvre des certifications vertes.
- Une connaissance plus approfondie des défis auxquels fait face la pratique en aménagement, notamment en ce qui concerne la responsabilité environnementale du professionnel.

Qui peut s'inscrire ?

Ce séminaire s'adresse aux professionnels de l'aménagement (architectes, ingénieurs, urbanistes, designers d'intérieur, gestionnaires de projets, entrepreneurs et techniciens en architecture) et aux étudiants en aménagement (Baccalauréat et Maîtrise en Architecture, programmes MGPA, Maîtrise et Doctorat de la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal et autres universités).

Capacité : 50 participants. **Les places sont limitées.**

Inscription - professionnels : coût de 65 \$

Inscription - étudiants : coût de 25 \$

Les collations, lunch et cocktail sont compris dans le prix de l'inscription.

Réservation obligatoire. **Pour vous inscrire**, veuillez accéder au lien Eventbrite suivant :
<https://www.eventbrite.ca/e/billets-les-certifications-vertes-mythes-et-realites-59195990802>

Si vous avez des restrictions alimentaires, veuillez les communiquer à :
anne-marie.petter@umontreal.ca

Admissible à la formation continue selon les paramètres de l'Ordre des architectes du Québec, de l'Ordre des ingénieurs du Québec et de l'Ordre des urbanistes du Québec.

Une attestation sera remise aux participants.

Pour nous suivre :

http://www.chairefayolle.umontreal.ca/fr_semi_interfaces_2019.html

<http://www.chairefayolle.umontreal.ca/>

<https://www.facebook.com/ChaireFayolle/>

<https://formes.ca/>

Programme du séminaire

1. **Mot de bienvenue et présentation d'ouverture par le titulaire de la Chaire**
Gonzalo Lizarralde, professeur à l'École d'architecture de l'Université de Montréal
9 h à 9 h 15

2. **Le « comment faire »**

Étude de cas de la Passivhouse d'Ahuntsic
Conférenciers : Lucie Langlois, architecte, Alias Architecture
9 h 15 à 10 h (incluant 15 minutes de questions/échanges)

Les processus de certification « verts »
Conférencier : Joël Courchesne, architecte, Courchesne et associés inc.
10 h à 10 h 45 (incluant 15 minutes de questions/échanges)

PAUSE
10 h 45 à 11 h 15

3. **Les enjeux de contextualisation**

Les meilleurs outils pour chaque contexte (certification, cadrage ou autres)
Conférencier : Daniel Pearl, architecte chez L'ŒUF et professeur à l'École d'architecture de l'Université de Montréal
11 h 15 à 12 h (incluant 15 minutes de questions/échanges)

LUNCH
12 h à 13 h

4. **Trois écoles de pensée sur les certifications**
 - a- **Les certifications, outils des pratiques de l'architecture et de l'urbanisme durables**
Conférencière : Julie-Anne Chayer, présidente du C. A. du Conseil du bâtiment durable du Canada - Québec. Vice-présidente – Responsabilité d'entreprise, Groupe Agéco
13 h à 13 h 30

 - b- **D'une vision analytique des démarches d'évaluation à une démarche systémique et humaniste de la problématique environnementale**
Conférencière : Marika Frenette, architecte/urbaniste, présidente de Wigwam conseil (Nantes, France)
13 h 30 à 14 h

 - c- **Les certifications et leur contexte d'application : suivre ou mener ?**
Conférencier : André Bourassa, architecte, Bourassa Gaudreau & Associés architecte, ex-président de l'Ordre des architectes du Québec
14 h à 14 h 30

5. Conférence de clôture : « La décroissance soutenable »

« Il n'y aura pas de développement durable ! »

Conférencier : Yves-Marie Abraham, Docteur en sciences de la gestion, HEC Paris,
professeur aux HEC Montréal
14 h 30 à 15 h

PAUSE

15 h à 15 h 15

6. Table ronde sur les quatre approches - avec les quatre conférenciers précédents et la participation du public

Animateurs : Gonzalo Lizarralde et Daniel Pearl
15 h 15 à 16 h 15

7. Synthèse par Gonzalo Lizarralde et Daniel Pearl

16 h 15 à 16 h 45

COCKTAIL DE RÉSEAUTAGE

17 h à 19 h

À propos de la Chaire Fayolle-Magil Construction en architecture, bâtiment et durabilité

La Chaire Fayolle-Magil Construction s'intéresse à la qualité de la conception architecturale et à l'emploi de technologies innovantes afin de réaliser un environnement bâti résilient, performant et écoresponsable. La programmation de la Chaire reconnaît que plusieurs travaux et recherches sont déjà consacrés à l'étude des technologies constructives, à la performance du bâtiment, aux méthodes de conception, ou encore aux modes de réalisation de projets de construction. Cependant, peu de travaux s'intéressent aux relations qui existent entre les différents aspects de la pratique et des concepts théoriques qui les expliquent. En réponse à cette lacune théorique et pratique, la programmation de la chaire vise à examiner les INTERFACES existantes entre les éléments des systèmes complexes dans le domaine de la construction.

*La programmation de la Chaire se trouve ainsi à l'intersection des domaines de l'architecture, de la construction et de la durabilité. Elle s'intitule « **Faire mieux, bien faire, faire bien : Analyse des relations dans les systèmes complexes dans le domaine de la construction** ». L'énoncé « faire mieux » fait appel à l'analyse de la performance du projet. « Bien faire » vise les processus nécessaires pour créer le projet (par exemple, l'analyse des modes de réalisation de projets de construction). Enfin, l'énoncé « faire bien » vise l'éthique du projet. Ainsi, les projets de la Chaire examinent les processus ainsi que les enjeux de performance et d'éthique liés à la réalisation des projets d'architecture, soulignant les approches exemplaires en matière d'intervention sur le cadre bâti, au Canada et ailleurs.*

Cette approche transversale permet de dépasser les approches dogmatiques à la durabilité, tels le « greenwashing », le « BIMwashing » ou l'obsession quant à la performance énergétique. Les séminaires INTERFACES de la Chaire se réalisent une fois par année. Il s'agit d'une activité de formation et d'échanges (de 4 à 6 heures), non créditée, offerte aux étudiants et aux professionnels du domaine de l'aménagement.